

**PARTICULIERS**



# Tarifs des principaux services & opérations de votre banque au 1er janvier 2010

Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque  
celles-ci sont dues.

**BANQUE POPULAIRE**  
VAL DE FRANCE



*Banque et populaire à la fois*

[www.bpvf.banquepopulaire.fr](http://www.bpvf.banquepopulaire.fr)

# PARLONS-EN



Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture ?

Votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

## 1. Votre Conseiller reste votre interlocuteur privilégié

## 2. Vous pouvez également contacter le Service Clientèle de votre Banque

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

Service Clientèle

9 avenue Newton

78183 St Quentin en Yvelines Cedex

## 3. En dernier recours, le Médiateur

Au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur.

Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur

de la BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

9 avenue Newton

78183 St Quentin en Yvelines Cedex

Le site internet de la FBF\* « Les Clés de la Banque » (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



\* Fédération Bancaire Française



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure en fin de votre relevé de compte. Depuis janvier 2009, vous recevez également une fois par an, un relevé des frais facturés sur votre compte au cours de l'année écoulée.

# SOMMAIRE



Pages

<b>SUIVRE LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE COMPTE</b>	<b>4</b>
Vos opérations courantes	
Vos opérations exceptionnelles	
Les dates de valeur	
Le droit au compte	
<b>UTILISER VOS MOYENS DE PAIEMENT</b>	<b>6</b>
Choisir votre carte bancaire	
Les services liés à votre carte	
Retirer des espèces	
Autoriser un prélèvement ou un TIP sur votre compte	
Emettre ou recevoir un virement	
Utiliser un chéquier	
Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque	
Les incidents de paiement	
<b>CHOISIR UNE CONVENTION DE RELATION ADAPTÉE À VOS BESOINS</b>	<b>10</b>
<b>CHOISIR UNE SOLUTION D'ÉPARGNE ET GÉRER VOTRE PATRIMOINE</b>	<b>11</b>
Bénéficier d'une épargne disponible	
Épargner en vue d'un projet immobilier	
Épargner pour vos enfants	
Participer au capital de la Banque - Sociétariat	
Dynamiser votre épargne	
Gérer votre portefeuille boursier	
Autres prestations	
<b>FINANCER VOS PROJETS</b>	<b>14</b>
Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus	
Frais de dossier de crédit	
Autres frais	
Les assurances	
Délivrance d'une caution ou d'une garantie bancaire	
Les garanties	
Autres prestations	
<b>PROTÉGER VOTRE FAMILLE ET VOS BIENS</b>	<b>16</b>
Votre assurance personnelle	
Protéger vos enfants	
Assurer l'avenir de vos proches	
Assurer vos biens	
Location de coffre	
Frais de succession	
<b>EFFECTUER VOS OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER</b>	<b>17</b>
Vos opérations de change	
Vos opérations par carte bancaire	
Vos virements vers l'étranger	
Vos virements en provenance de l'étranger	
Vos encaissements de chèques étrangers	
Vos émissions de chèques à l'étranger	
<b>ACCÉDER À VOTRE BANQUE À DISTANCE</b>	<b>19</b>
Par internet	
Par téléphone	
Par SMS	



## VOS OPÉRATIONS COURANTES

■ Ouverture d'un compte	GRATUIT
■ Frais de tenue de compte et de fonctionnement de compte	3,00 €
	<i>par trimestre</i>

*Les clients titulaires d'une Convention de Relation (cf. page 10) sont exonérés des frais de tenue de compte.*

■ Dépôt d'un chèque sur votre compte	GRATUIT
■ Délivrance d'un RIB ou IBAN	GRATUIT
■ Enregistrement d'un changement d'adresse	GRATUIT
■ Relevé de compte papier	<i>par an</i>
- mensuel	GRATUIT
- décadaire	30,40 €
- hebdomadaire	42,60 €
- quotidien	202,00 €
■ Relevé mensuel en braille	GRATUIT
■ Récapitulatif annuel des frais ( <i>y compris duplicata</i> )	GRATUIT
■ Carnet de bord	11,60 €
■ Recherche simple de document ( <i>1 document compris</i> )	15,60 €
■ Recherche complexe de type audit	SUR DEVIS
■ Recherche sur chèque remis à l'encaissement :	
- forfait copie de remise de chèques ( <i>maxi : 3 chèques</i> ), effectuée avant le 01/01/2004	25,00 €
- forfait copie de remise de chèques ( <i>maxi : 3 chèques</i> ), effectuée après le 01/01/2004	15,60 €
- copie de remise de chèques au delà de 3 chèques, effectuée avant le 01/01/2004	SUR DEVIS
- copie de remise de chèques au delà de 3 chèques, effectuée après le 01/01/2004	15,60 €
	<i>par document supplémentaire</i>
	1,00 €
■ Recherche sur chèque émis :	
- copie de chèque débité avant le 01/01/2004	<i>par chèque</i> 25,00 €
- copie de chèque débité à partir du 01/01/2004	<i>par chèque</i> 15,60 €
■ Réédition d'extrait de compte ≤ à 90 jours	0,55 €
■ Réédition d'extrait de compte au-delà de 90 jours	<i>par mois édité</i> 7,80 €
■ Attestations diverses ( <i>Caisse d'allocations familiales, intérêts...</i> )	15,60 €
■ Conservation du courrier en agence ( <i>service plus commercialisé</i> )	65,00 €

*Une nouvelle Convention de Compte est à votre disposition depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009. Vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre Conseiller. Vous retrouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site internet [www.bpvf.banquepopulaire.fr](http://www.bpvf.banquepopulaire.fr).*

## VOS OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

■ Clôture de compte	GRATUIT
- compte de dépôt	GRATUIT
- compte épargne (PEL, CEL, ...)	40,40 €
■ Désolidarisation de compte joint	40,40 €
■ Transfert de compte vers une autre Banque Populaire	GRATUIT
( <i>tous types de comptes</i> )	

## MENT DE VOTRE COMPTE



■ Transfert de Livret A vers un autre établissement		GRATUIT
■ Transfert de compte vers un autre établissement - compte épargne (PEL, CEL, LEP, PEP...)	par compte	101,00 €
■ Aide au changement de domiciliation SIMPLIDOM		GRATUIT

*Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre Conseiller ou à vous reporter au « Guide de la Mobilité », disponible dans votre agence et sur le site internet [www.bpvf.banquepopulaire.fr](http://www.bpvf.banquepopulaire.fr).*

■ Gestion de compte inactif depuis plus de 12 mois	par an	49,20 €
■ Commission de suivi global : Compte débiteur plus de 65 jours consécutifs ou non dans le trimestre, ou compte créditeur sans mouvement depuis plus de 18 mois, ou compte pour lequel le changement d'adresse n'a pas été signalé	par trimestre	41,00 €

### LES DATES DE VALEUR

*La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs éventuels. Elle intègre le délai de traitement nécessaire à la réalisation de certaines opérations.*

■ Remise de chèque* - sur nos caisses - dans les départements du territoire Banque Populaire Val de France - hors département	J+1 OUVRÉ J+2 OUVRÉ J+3 OUVRÉ
--	-------------------------------------

### LE DROIT AU COMPTE

*Il vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.*

■ Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants : - l'ouverture, la tenue et la clôture du compte - un changement d'adresse par an - la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire - la domiciliation de virements bancaires - l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte - la réalisation des opérations de caisse - l'encaissement de chèques et de virements bancaires - les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte - les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire - des moyens de consultation à distance du solde du compte - une carte de paiement à autorisation systématique - deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant le même service	GRATUIT
--	---------

\* Jour ouvré : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (sauf si jour férié)



## CHOISIR VOTRE CARTE BANCAIRE

Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte, sauf carte Electron et carte Visa Infinite.

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard internationales vous permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance,...). Votre Conseiller se tient à votre disposition pour vous guider dans votre choix. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (numéro non surtaxé), 7 jours/7 et 24h/24, pour faire immédiatement opposition.

### Carte de retrait (par an)

■ Carte Cirrus (à partir de 12 ans et jusqu'à 18 ans)	25,70 €
■ Carte Point argent (plus commercialisée)	25,70 €

### Carte de paiement (par an)

■ Carte Visa Infinite	300,00 €
■ Carte Visa Premier à débit différé	125,50 €
■ Carte Visa Premier à débit immédiat	105,00 €
■ Carte MasterCard Football à débit différé	51,50 €
■ Carte MasterCard Football à débit immédiat	42,00 €
■ VISA et MasterCard international à débit différé	47,25 €
■ VISA et MasterCard international à débit immédiat	37,80 €
■ Carte Visa Electron	30,00 €
■ Carte Budj (réservée aux 12-17 ans)	19,20 €
■ Carte Monéo Bleue	7,20 €
■ E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur internet)	12,40 €

### Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits en utilisant une ligne de crédit renouvelable (revolving) sous forme de réserve d'argent. Nous vous invitons à prendre contact avec votre Conseiller.

■ Carte VISA CREODIS	par an	17,00 €
- réédition du code confidentiel		6,00 €
- refabrication de carte		8,00 €
- frais d'opposition pour usage abusif		32,00 €

## LES SERVICES LIÉS À VOTRE CARTE

■ Paiement par carte bancaire en France	GRATUIT
■ Assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus)	par an 28,80 €

Une réduction de 50 % est accordée sur la deuxième assurance sur le même compte chèque.

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

■ Réédition du code confidentiel	7,90 €
■ Refabrication avant échéance suite à demande du porteur	14,00 €
■ Recherche non justifiée de facturette	par facturette 15,60 €

## MOYENS DE PAIEMENT



■ Relèvement du plafond d'autorisation de retrait et/ou paiement par carte bancaire	
- inférieur à 2 mois dans l'année	
- supérieur à 2 mois dans l'année	<i>par opération</i>
	GRATUIT 5,00 €
■ Opposition pour perte, vol, ou utilisation frauduleuse de la carte	GRATUIT
■ Mise en opposition d'une carte par la Banque pour utilisation abusive	40,40 €

### RETIRER DES ESPÈCES (en France)

■ Retrait d'espèces à un distributeur du Réseau Banque Populaire	GRATUIT
■ Retrait à nos guichets dès lors que le service équivalent ne peut pas être obtenu au Distributeur Automatique de Billets	GRATUIT
■ Retrait à nos guichets dès lors que le service équivalent peut être obtenu au Distributeur Automatique de Billets (service exceptionnel de retrait avec une Carte à Retrait Unique)	
- si titulaire d'une Convention de Relation	GRATUIT
- sans Convention de Relation	2,50 €
■ Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement	
- dès le premier retrait pour une carte Visa Electron	1,00 €
- à partir du 5 <sup>e</sup> retrait ou du 7 <sup>e</sup> retrait (avec Convention de Relation) dans le mois pour une carte Visa, MasterCard international et Cirrus	1,00 €
- avec carte Visa Premier ou Infinite	GRATUIT
■ Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)	21,20 €

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les distributeurs Banque Populaire.

### AUTORISER UN PRÉLÈVEMENT OU UN TIP SUR VOTRE COMPTE

■ Mise en place d'un avis de prélèvement	GRATUIT
■ Prélèvement domicilié à la Banque Populaire Val de France	GRATUIT
■ Opposition sur prélèvement ou TIP avant exécution	GRATUIT
■ Rejet tardif d'avis de prélèvement à la demande du client	22,60 €

### EMETTRE OU RECEVOIR UN VIREMENT

■ Virement reçu	GRATUIT
■ Recherche sur virement reçu suite à un numéro de compte erroné	6,00 €
■ Virement occasionnel ou permanent émis vers un compte Banque Populaire Val de France	GRATUIT
■ Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement :	
- par internet	0,20 €
- par internet si titulaire d'une Convention de Relation	GRATUIT
- au guichet de votre agence (avec RIB)	3,70 €
■ Révocation d'un virement occasionnel avant exécution	GRATUIT
■ Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement	
- mise en place d'un virement permanent	GRATUIT
- par opération, si mise en place initiée par internet	GRATUIT
- par opération, si mise en place initiée en agence	1,35 €
■ Révocation définitive d'un virement permanent	GRATUIT
■ Frais de recouvrement pour opération mal exécutée suite à une erreur client	
- par opération, vers un compte externe	3,70 €
- par opération, vers un compte interne	1,85 €



## UTILISER UN CHÉQUIER

■ Paiement par chèque	<b>GRATUIT</b>
■ Envoi de chéquier ou de bordereau de remise de chèques à domicile (30 formules)	
- en courrier simple	1,40 €
- en recommandé simple	6,26 €
■ Chèque de banque	10,00 €
■ Frais d'opposition sur chèque (par chèque ou série de chèques)	14,65 €

## Les incidents liés aux chèques

*Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès la régularisation du chèque et le paiement des pénalités réglementaires.*

■ Forfait de rejet d'un chèque :	
- montant du chèque ≤ à 50 €	30,00 €
- montant du chèque > à 50 €	50,00 €
■ Représentation d'un chèque	33,65 €

*Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), la commission d'intervention avant paiement, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.*

■ Chèque émis en violation de l'interdiction bancaire	33,65 €
■ Interdiction bancaire du fait d'une autre banque	33,65 €
■ Gestion d'un compte interdit bancaire du fait d'une autre banque	11,00 €
	<i>par mois</i>
■ Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision	16,70 €

## BÉNÉFICIER DE MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE

■ Convention Baséo	<i>par mois</i>	4,00 €
--------------------	-----------------	--------

*Baséo Banque Populaire est un forfait destiné aux clients sans chéquier. Cette offre comprend une carte Visa Electron à autorisation systématique, 6 avis de prélèvements par mois, 2 virements occasionnels par mois, 2 virements permanents par mois, 1 chèque de banque par an, 1 entretien et 1 carnet de RIB par an.*

## LES INCIDENTS DE PAIEMENT

■ Commission d'intervention avant paiement :	
- commission pour traitement des opérations ne pouvant être comptabilisées automatiquement sur le compte : position débitrice irrégulière, absence de signature, écriture sur un compte faisant l'objet d'une saisie ou d'un avis à tiers détenteur,...	
	<i>par opération, plafonnée à 25 opérations par mois</i>
	9,90 €



## MOYENS DE PAIEMENT



Cette commission est la contrepartie du temps passé par le Conseiller de clientèle, à l'analyse du compte et de la situation du client avant de décider de payer ou non une opération ne pouvant être comptabilisée automatiquement sur le compte. En cas de rejet de l'opération, cette commission est comprise dans le forfait de rejet. Afin d'éviter ce type de frais, veuillez à garder votre compte en position créditrice ou dans la limite de votre découvert autorisé. A défaut, nous vous recommandons de prendre contact rapidement avec votre Conseiller.

■ Notification du refus d'exécution d'un ordre de paiement (prélèvement, TIP, virement, ...) en cas d'insuffisance de provision	GRATUIT
■ Forfait de rejet d'un prélèvement, d'un virement permanent émis vers un compte d'une autre banque ou d'un TIP pour défaut de provision <i>Le montant des frais ne peut dépasser le montant de l'opération dans la limite de</i>	20,00 €

Ce forfait comprend : la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement, la commission d'intervention avant paiement, les frais de rejet et les frais de représentation.

■ Notification du refus d'exécution d'un ordre de paiement (prélèvement, TIP, virement, ...) pour motif autre que sans provision (erreur matérielle, absence d'autorisation, ...)	GRATUIT
■ Rejet d'un prélèvement, d'un virement permanent émis vers un compte d'une autre banque ou d'un TIP pour motif autre que sans provision (erreur matérielle, absence d'autorisation, ...)	GRATUIT
■ Saisie Attribution, Saisie Conservatoire ou Avis à Tiers Détenteur	93,90 €
■ Opposition Administrative (10 % du montant de l'opposition) <i>maxi</i>	93,90 €
■ Pension alimentaire : ouverture de dossier d'exécution judiciaire	123,20 €

# CHOISIR UNE CONVENTION DE RELATION ADAPTÉE À VOS BESOINS

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits à l'unité. Le prix de la convention dépend du type de carte choisi. Les adhérents ACEF, CASDEN et Convention Salariés bénéficient de conditions spécifiques. Pour plus d'informations sur votre convention, contactez votre Conseiller habituel.

Contenu de votre convention	Passpop	Horizon		Équipage 2	
<b>Compte</b>					
- Frais de tenue de compte	inclus	inclus		inclus	
- Service exceptionnel de retrait par carte CRU	inclus	inclus		inclus	
<b>Banque à distance</b>					
- Tonalité Plus & Cyberplus	inclus	inclus		inclus	
- Virement via internet	gratuit	gratuit		gratuit	
- Relevé de compte mensuel	inclus	inclus		inclus	
- Carnet de Bord		sur option		inclus	
<b>Assurances</b>					
- Information juridique (BP Infos)		inclus		inclus	
- Assurance de vos moyens de paiement (Sécuriplus)	inclus	inclus		inclus	
<b>Cotisation mensuelle</b>					
<b>Votre carte</b>	<b>Retrait uniquement</b>	<b>Débit immédiat</b>	<b>Débit différé</b>	<b>Débit immédiat</b>	<b>Débit différé</b>
- Carte Cirrus*	1,00 €				
- Carte Visa Electron		2,46 €		5,93 €	
- Carte Internationale*		2,88 €	3,17 €	6,48 €	7,66 €
- Carte Visa Premier		6,76 €	8,34 €	12,00 €	13,53 €
- Carte Visa Infinite				26,64 €	26,64 €

\* Retraits aux distributeurs hors Groupe gratuits jusqu'au 6<sup>e</sup> retrait par mois. Au delà, 1€ par retrait.

Produits et services optionnels	Cotisation mensuelle	
- E-Carte Bleue	0,50 €	0,75 €
- Crescendo	0,38 €	0,72 €

Contenu de base de votre convention de découvert	Équipage Facilités
- Franchise de perception d'agios	5,00 € par trimestre
- Frais de tenue et de fonctionnement du compte	inclus
- 3 chèques de banque gratuits (par an)	inclus
- Découvert autorisé modulable	inclus
- Fructi-Facilités (assurance décès accidentel)	inclus
- Oppositions chèques	inclus
- Réédition de code confidentiel carte (un par an)	inclus
<b>Cotisation mensuelle</b>	<b>2,40 €</b>

■ Conventions plus commercialisées depuis le 27/10/2003 - cotisation annuelle  
La perception de la cotisation est trimestrielle et varie selon les produits (hors options).

- CRUSOE de 16 à 25 ans	de 27,68 € à 35,68 €
- HORIZON (ancienne version)	de 24,60 € à 41,80 €
- EQUIPAGE I	de 82,64 € à 174,56 €
- EQUIPAGE 1998	de 93,08 € à 185,00 €
- EQUIPAGE II	de 104,80 € à 198,40 €

# CHOISIR UNE SOLUTION D'ÉPARGNE ET GÉRER VOTRE PATRIMOINE

## BÉNÉFICIER D'UNE ÉPARGNE DISPONIBLE

- Livret A
- Livret de Développement Durable - LDD
- Livret d'Épargne Populaire - LEP
- Compte sur Livret - CSL
- Livret Fidélis

Taux de rémunération  
annuel

NOUS  
CONSULTER

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

## ÉPARGNER EN VUE D'UN PROJET IMMOBILIER

- Plan Épargne Logement - PEL
- Compte Épargne Logement - CEL

NOUS  
CONSULTER

Une prime d'État de 1% est accordée lors de l'utilisation du PEL ou du CEL dans le financement de votre projet immobilier.

## ÉPARGNER POUR VOS ENFANTS

- Livret Premiers Pas
- Livret Jeune (12-25 ans)

NOUS  
CONSULTER

## PARTICIPER AU CAPITAL DE LA BANQUE - SOCIÉTARIAT

Le taux est fixé tous les ans lors de l'Assemblée Générale.

- Parts Sociales (minimum de souscription : 2 parts)

NOUS  
CONSULTER

## DYNAMISER VOTRE ÉPARGNE

- Crescendo par an **10,20 €**

Crescendo vous permet de gérer efficacement vos excédents de trésorerie : lorsque le solde de votre compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte d'épargne de votre choix.

- Hisséo : alimentation automatique qui permet de se constituer une épargne régulière et progressive en OPCVM

GRATUIT

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre Conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

N'hésitez pas également à visiter notre site internet, dédié à l'épargne financière des clients Particuliers : [www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr](http://www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr).



## GÉRER VOTRE PORTEFEUILLE BOURSIER

**Offre Standard Bourse France** (tarifs à l'unité, sauf indication contraire)

### ■ Actions et obligations

Ordre passé en agence	Commission proportionnelle	Prix
Ordre achat/vente	1,50 %	
Minimum de perception (hors frais fixes)		15,00 €
+ frais fixes par ordre si valeur au porteur		5,60 €
+ frais fixes par ordre si valeur nominative		35,00 €
Appel au Call Center	GRATUIT	

Par internet [www.bpvf.banquepopulaire.fr](http://www.bpvf.banquepopulaire.fr)

Ordre achat / vente	0,60 %
minimum de perception	7,50 €

- Opération de report
  - + frais fixes par ordre 18,00 €
  - + frais variables 0,90 %
  - + Service Règlement Différé (achat et vente) 0,50 %
- Négociation de droits
  - mini 1,50 %
  - 4,00 €
- Valeur étrangère (Bourse internationale)
  - 1 %
  - + frais applicables au montant brut négocié mini 42,00 €
  - (en sus des frais perçus par les correspondants étrangers) maxi 100,00 €
- Droits de garde standards (frais trimestriels)
  - Portefeuille composé uniquement de valeurs émises par le Réseau Banque Populaire 3,80 €

Autres valeurs	Commission proportionnelle applicable par tranche de montant de portefeuille
Jusqu'à 50 000 €	0,075 %
De 50 000 € à 150 000 € inclus	0,045 %
Au-delà de 150 000 €	0,030 %
Frais fixes par ligne :	Prix
• Valeur française au porteur hors Réseau Banque Populaire	1,40 €
• Valeur française nominative	3,00 €
• Valeur étrangère	4,50 €
Minimum de perception (s'applique sur le total commissions proportionnelle et fixe)	7,50 €

Dans un portefeuille «mixte», les droits de garde sur «OPCVM maison» sont gratuits.

# NE ET GÉRER VOTRE PATRIMOINE



## Linebourse

### ■ Actions et obligations (Bourse France)

Avec Linebourse, vous disposez de tous les outils pour observer, agir, passer vos ordres et dynamiser votre épargne. Investisseur débutant ou averti, vous pilotez vos investissements à votre rythme et en toute liberté. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre Conseiller.

Linebourse	Commission proportionnelle	Prix
Ordre ≤ 1 500 €		12,00 €
Ordre > 1 500 € et ≤ 10 000 €	0,60 %	
Ordre > 10 000 € et ≤ 40 000 €	0,54 %	
Ordre > 40 000 €	0,48 %	
Supplément si ordre téléphonique passé au Call Center		GRATUIT
Service Plus		GRATUIT

### ■ Droits de garde Linebourse (frais trimestriels)

Linebourse		Prix
Droits de garde par compte titres	0,054 %	Min : 24,00 € Max : 250,00 €
Portefeuille avec uniquement OPCVM Réseau Banque Populaire	FORFAIT	24,00 €
« Offre Jeunes »	0,054 %	Min : 12,00 €
« Offre club d'investissement étudiant »	0,054 %	Min : 12,00 €

## Opérations sur titres

### ■ Augmentation de capital et opérations diverses sur titres

GRATUIT

### ■ Souscription d'OPCVM Réseau Banque Populaire (hors droits d'entrée et de sortie de l'OPCVM)

GRATUIT

### ■ Souscription ou rachat d'OPCVM hors Réseau Banque Populaire (hors droits d'entrée et de sortie de l'OPCVM)

GRATUIT

### ■ Règlement coupons et dividendes

- valeur du Réseau Banque Populaire
- autre valeur française
- valeur internationale

GRATUIT

GRATUIT

1,50 %

mini

1,50 €

### ■ Gestion des transferts

- transfert de titres vers une autre Banque Populaire
- transfert de titres vers un autre établissement
- minimum pour un compte titre ordinaire
- minimum pour un compte PEA
- transfert de titres vers l'étranger

par ligne

GRATUIT

11,00 €

51,00 €

86,00 €

SUR DEVIS

## AUTRES PRESTATIONS

### ■ Bilan Patrimonial

GRATUIT

### ■ Relevé ISF

39,90 €

### ■ Reconfecion de documents fiscaux

25,30 €

### ■ Duplicata de documents fiscaux

15,60 €

### ■ Relevé de portefeuille titres

annuel

GRATUIT

trimestriel ou mensuel, par relevé

3,25 €

### ■ Relevé de calcul de plus ou moins value

GRATUIT



## GÉRER VOTRE TRÉSORERIE ET MAÎTRISER LES IMPRÉVUS

Le solde de votre compte doit être maintenu créditeur.

Une certaine souplesse de gestion peut toutefois vous être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur. Un découvert en compte autorisé est limité à 45 jours consécutifs.

### ■ Découvert en compte convenu et formalisé (taux nominal annuel) :

- autorisé avec Equipage Facilités
- autorisé sans Equipage Facilités

TBB\* Part  
+ 7,00 %

TBB\* Part  
+ 9,50 %

En cas de dépassement du découvert autorisé ou non convenu une majoration de 2,5 points s'applique à ces taux.

Quel que soit votre projet, nos Conseillers vous apporteront une solution et des conditions tarifaires adaptées à votre situation.

## FRAIS DE DOSSIER DE CREDIT

### Vos projets personnels

- Réserve d'argent CREODIS
- Prêt personnel, automobile ou travaux
  - minimum
  - maximum

GRATUIT

1,00 %  
60,00 €  
140,00 €

Les adhérents ACEF, CASDEN et Convention Salariés bénéficient de conditions spécifiques. Nous consulter.

### Vos projets immobiliers (frais de garantie en sus)

- Prêt Épargne Logement
- Prêt à Taux Zéro, Double Zéro (l'intégralité du programme doit être réalisé à la Banque Populaire Val de France) ou Eco Prêt à Taux Zéro
- Prêt Prévair ou Prévair +
- Autres types de prêts immobiliers
  - minimum
  - maximum
  - maximum pour les Prêts Conventonnés et prêts PAS

GRATUIT

GRATUIT

60,00 €  
1,00 %  
300,00 €  
900,00 €  
500,00 €

Les adhérents ACEF, CASDEN et Convention Salariés bénéficient de conditions spécifiques. Nous consulter.

### Vos études (conditions spécifiques : nous consulter)

- Prêt permis à 1 Euro
- Avance sur bourse d'études
- Prêt Etudiant ou Apprenti

GRATUIT

GRATUIT

GRATUIT

## AUTRES FRAIS

- Représentation d'une échéance de prêt pour défaut de provision
- Rejet d'une échéance de prêt pour défaut de provision  
Le montant des frais ne peut dépasser le montant de l'opération dans la limite de
- Régularisation d'une échéance de prêt impayée

36,40 €

20,00 €

GRATUIT

\* Taux de Base Bancaire Particulier : 8,00 % au 01/09/09.  
Ce taux est soumis aux conditions du marché et peut varier à tout moment.  
Le TEG est indiqué sur le relevé de compte.



## LES ASSURANCES

Le coût de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de la durée du crédit et du montant assuré.

- |  |            |                       |
|--|------------|-----------------------|
| ■ Assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail |            | <b>NOUS CONSULTER</b> |
| ■ Frais d'étude pour délégation d'assurance décès                                    | par assuré | 150,00 €              |

Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans nos agences.

## DÉLIVRANCE D'UNE CAUTION OU D'UNE GARANTIE BANCAIRE

- |                             |                |          |
|-----------------------------|----------------|----------|
| ■ Frais d'acte simple       |                | 43,40 €  |
| ■ Frais d'acte spécifique   |                | 106,00 € |
| ■ Frais d'acte personnalisé |                | 154,50 € |
| ■ Cautions diverses         | par mois, mini | 2,90 €   |
| ■ Mise en jeu de caution    |                | 50,50 €  |

## LES GARANTIES

- |  |             |                       |
|--|-------------|-----------------------|
| ■ Nantissement de compte de titres financiers  |             | 150,00 €              |
| ■ Délégation ou nantissement de contrat d'assurance vie  | par contrat | 150,00 €              |
| ■ SOCAMI (Société de Caution Mutuelle et Immobilière)<br>Avalise tous les prêts immobiliers amortissables jusqu'à 400 000 € d'encours et sous réserve d'accord du dossier pour un bien situé en France métropolitaine ou dans les DOM TOM sous certaines conditions. |             | <b>NOUS CONSULTER</b> |
| ■ Frais d'enregistrement   |             | 125,00 €              |
| ■ Frais d'huissier   |             | 206,00 €              |
| ■ Frais de Greffe  |             | 57,00 €               |
| ■ Modification de garantie sur un prêt en cours  |             | 62,60 €               |
| ■ Mainlevée de garantie hors frais d'enregistrement, d'huissier et/ou de Greffe (hypothèque, assurance vie, ...) sur prêt en cours ou échu   |             | 62,60 €               |

## AUTRES PRESTATIONS

- |  |                           |                               |
|--|---------------------------|-------------------------------|
| ■ Information annuelle des cautions                                  | par acte de cautionnement | 16,00 €                       |
|  | maxi                      | 48,00 €                       |
| ■ Décompte de remboursement anticipé de prêt                         |                           | 45,70 €                       |
| ■ Modification de domiciliation ou de date de prélèvement d'échéance |                           | 23,90 €                       |
| ■ Réédition de tableau d'amortissement                               |                           | 33,00 €                       |
| ■ Frais d'avenant (hors frais d'acte)                                |                           | 0,75 % sur capital restant dû |
|  | mini                      | 300,00 €                      |
|  | maxi                      | 900,00 €                      |
| ■ Recherche et photocopie d'éléments de dossier de crédit            |                           | 47,80 €                       |

# PROTÉGER VOTRE FAMILLE ET VOS BIENS

## VOTRE ASSURANCE PERSONNELLE

- BP Infos : information pratique, juridique ou technique *par an* 9,78 €
- MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) - cotisation mensuelle

	Formule individuelle	Formule familiale
Option 1 : incapacité > à 5 %	11,00 €	21,00 €
Option 2 : incapacité > à 30 %	7,50 €	15,00 €

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales,...).

- Autonomis (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi) **SUR DEVIS**

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et offre des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

## PROTÉGER VOS ENFANTS

- Assur - BP Enfant *par an et par enfant* 18,00 €
- Assur - BP Horizon *par an, à partir de* 52,00 €

Assur-BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol,...).

## ASSURER L'AVENIR DE VOS PROCHES

- Fructi-Famille (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi) **SUR DEVIS**

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

- Fructi-Budget (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi) **SUR DEVIS**

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou deux ans.

- Fructi-Facilités (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi) **SUR DEVIS**

## ASSURER VOS BIENS

- Assur - BP Auto **SUR DEVIS**
- Assur - BP Habitat **SUR DEVIS**

## LOCATION DE COFFRE (cotisation annuelle)

- Coffre (selon volume et garantie) *à partir de* 55,71 €
- Ouverture de coffre suite à la perte des clefs (hors frais d'intervention des prestataires) 252,50 €

## FRAIS DE SUCCESSION

- Ouverture d'un dossier de succession (selon le montant des avoirs)
  - ≤ à 5 000 € 104,05 €
  - > à 5 000 et ≤ à 10 000 € 138,40 €
  - > à 10 000 et ≤ à 50 000 € 313,10 €
  - > à 50 000 et ≤ à 100 000 € 424,20 €
  - > 100 000 € 520,15 €
- Suivi annuel du dossier 57,60 €
- Intervention exceptionnelle 21,21 €
- Forfait communauté universelle 90,90 €



# EFFECTUER VOS OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER

## VOS OPÉRATIONS DE CHANGE

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

- Achat ou vente de devises
- Achat ou vente de chèques de voyage
  - en euros
  - en devises

SUR DEVIS

GRATUIT  
+ 1 %  
du montant

## VOS OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE

Le montant de la transaction inclut les commissions et frais perçus par la banque locale.

	Paiement	Retrait d'espèces
Dans l'EEE, en euros	GRATUIT	Conditions identiques à un retrait en France
Dans l'EEE, en devises ou hors EEE	2,50 % du montant de la transaction	2,50 % du montant de la transaction + frais fixes de 2,90 €

## VOS VIREMENTS VERS L'ÉTRANGER

Pour connaître le taux de change appliqué à vos opérations en devises, prenez contact avec votre Conseiller.

- Eurovirement<sup>(1)</sup> émis en euros vers l'un des pays de la zone SEPA et comportant obligatoirement les codes IBAN et BIC corrects et complets du bénéficiaire
  - ordre papier par virement **3,70 €**

Toutes les conditions qui suivent s'entendent en frais partagés «SHARED».

- Virement international émis en euros ou en devises
  - ≤ 500 € ou contre-valeur par virement **13,00 €**
  - > 500 € ou contre-valeur par virement
    - ordre papier, en euros **25,00 €**
    - ordre papier, en devises **39,00 €**
- Virement vers un compte domicilié à la BCP<sup>(2)</sup>
  - ordre papier, par virement ≤ 150 000 € **5,00 €**
  - ordre papier, par virement > 150 000 €, en euros **25,00 €**
  - ordre papier, par virement > 150 000 €, en devises **39,00 €**

(1) Eurovirement : possible à ce jour seulement sur certains pays. Contactez votre agence.  
SHARED : frais Banque Populaire Val de France à votre charge, les autres frais sont à la charge du bénéficiaire.  
IBAN : format international des coordonnées de domiciliation bancaire.  
BIC : code d'identification de Banque.

(2) BCP : Banque Centrale Populaire, au Maroc

# EFFECTUER VOS OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER

## VOS VIREMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

- Eurovirement<sup>(1)</sup> reçu en euros de l'un des pays de la zone SEPA et comportant obligatoirement les codes IBAN et BIC corrects et complets du bénéficiaire par virement **GRATUIT**

Toutes les conditions qui suivent s'entendent en frais partagés «SHARED».

- Virement international reçu en euros ou en devises
  - ≤ 500 € ou contre-valeur par virement **13,00 €**
  - > 500 € ou contre-valeur par virement
    - en euros **16,00 €**
    - en devises **21,00 €**

## VOS ENCAISSEMENTS DE CHÈQUES ÉTRANGERS

- Frais d'encaissement par chèque
  - chèque ≤ 8 000 € ou contre-valeur **21,00 €**
  - chèque en euros > 8 000 € **30,00 €**
  - chèque en devises > 8 000 € **43,00 €**
- Frais de port (selon pays et tarif prestataire) **SUR DEVIS**
- Impayé sur chèque remis (dont frais de banque étrangère) **78,00 €**

## VOS ÉMISSIONS DE CHÈQUES À L'ÉTRANGER

- Edition de chèque de banque en euros ou en devises (+ frais de virement émis) **10,00 €**
- Frais de règlement de chèque émis hors banque zone SEPA **31,00 €**

### Lexique :

- Zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne (y compris Iles Canaries, Ceuta et Melilla), Finlande, France (y compris DOM, Saint Barthélémy, Saint Martin, Mayotte et Saint Pierre et Miquelon), Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal (y compris les Açores et Madère), Slovaquie, Slovénie.

- Espace Economique Européen (EEE) : pays de la zone Euro + Bulgarie, Danemark, Estonie, Hongrie, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Norvège, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni (y compris Gibraltar), Suède, République Tchèque.

- SEPA : pays de l'EEE + Suisse + Monaco

(1) Eurovirement : possible à ce jour seulement sur certains pays. Contactez votre agence.  
SHARED : frais Banque Populaire Val de France à votre charge, les autres frais sont à la charge du bénéficiaire.  
IBAN : format international des coordonnées de domiciliation bancaire.  
BIC : code d'identification de Banque.

# ACCÉDER À VOTRE BANQUE À DISTANCE

## PAR INTERNET

- **CYBERPLUS** (abonnement mensuel, hors coût de connexion)  
[www.bpvf.banquepopulaire.fr](http://www.bpvf.banquepopulaire.fr)

GRATUIT

Votre abonnement vous permet, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de votre Banque, de bénéficier des services suivants : consultation de vos comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et des ordres de bourse, de souscrire des produits (produits d'épargne monétaire, prêt à la consommation, E-Carte Bleue, ...).

- Remplacement du PassCyberplus (1<sup>er</sup> envoi gratuit) 7,00 €
- Image chèque (dans la limite des écritures consultables, soit 90 jours) 2,90 €
- Alerte Cyber sur solde ou opération
  - forfait jusqu'à 10 SMS *par mois* 2,00 €
  - au-delà *par SMS* 0,25 €
  - forfait jusqu'à 10 courriels *par mois* 2,00 €
  - au-delà *par courriel* 0,25 €

Les alertes sont paramétrables via votre interface internet. Elles vous permettent d'être informé des dépassements de votre solde ou d'un mouvement sur votre compte.

## PAR TÉLÉPHONE

- **Auprès de votre agence**  
*la minute (d'un poste fixe, hors toute spécificité tarifaire de l'opérateur)* 0,34 €
- **Serveur vocal TONALITÉ PLUS**
  - Composez le 0892 890 008  
*la minute (d'un poste fixe, hors toute spécificité tarifaire de l'opérateur)* 0,34 €
- **Accéder à la plateforme téléphonique VAL DE FRANCE DIRECT et joindre un Conseiller :**
  - Composez le 0825 07 08 09  
*la minute (d'un poste fixe, hors toute spécificité tarifaire de l'opérateur)* 0,15 €
- **En cas de contestation ou de réclamation sur une opération**
  - Composez le 01 30 14 66 00

NUMÉRO  
NON SURTAXÉ

## PAR SMS (interrogation ponctuelle du compte)

- **SMS + 6 11 10**
  - Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile  
*(hors frais opérateur)* *par envoi* 0,35 €
  - Moviplus (service plus commercialisé) *par mois* 3,85 €

Les services à distance Tonalité Plus et SMS + 6 11 10 vous permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

# POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE

## Pour contacter un Conseiller

Composez le 0825 07 08 09 (0,15 € la minute, d'un poste fixe hors toute spécificité tarifaire de l'opérateur).

Nos équipes de Conseillers sont disponibles : du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 8h30 à 17h00, hors jours fériés.

## Pour accéder directement à votre compte 24h/24

[www.bpvf.banquepopulaire.fr](http://www.bpvf.banquepopulaire.fr) (gratuit, hors coût de connexion)

Par SMS, composez le 6 11 10 (0,35 € par envoi)

Par téléphone, Tonalité Plus 0 892 890 008 (0,34 € la minute, d'un poste fixe hors toute spécificité tarifaire de l'opérateur).

## Pour faire opposition en cas de perte ou vol de votre carte bancaire, appelez au 01 77 86 24 24 (numéro non surtaxé), 7j/7 et 24h/24.

### Crédodis est un produit de :

Natixis Financement

Société anonyme au capital de 60 793 320 euros

Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS

439 869 587 RCS PARIS

Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393

### Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie, Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :

Assurances Banque Populaire Prévoyance

Société anonyme au capital social de 7 396 250 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS

352 259 717 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire Prévoyance est une filiale de Natixis Assurances

### Fructi-Facilités, Fructi-Famille et l'assurance emprunteur sont des produits de :

Assurances Banque Populaire Vie

Société anonyme au capital social de 399 407 626 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS

399 430 693 RCS PARIS

Régie par le Code des assurances

et Assurances Banque Populaire Prévoyance

### Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto et Assur BP Habitat sont des produits de :

Assurances Banque Populaire IARD

Société anonyme au capital social de 30 000 000 euros

Siège Social : Chauray BP 8410 79024 NIORT Cedex 09

401 380 472 RCS NIORT

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire IARD est une filiale de Natixis Assurances

### BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

9 avenue Newton, 78180 Montigny-le-Bretonneux

Société anonyme coopérative de Banque

Populaire à capital variable régie par les articles

L 512-2 et suivants du Code Monétaire et

Financier et par l'ensemble des textes relatifs

aux Banques Populaires et aux établissements de

crédit.

Société de courtage d'assurance.

N° d'immatriculation à l'ORIAS : 07 023 354

SIREN 549 800 373 RCS Versailles

